

## Fiche n°3 | Jeux Olympiques et Paralympiques

### Indicateurs phares :

- Nombre d'actions spécifiquement retenues pour les JOP
- Nombre et qualité des partenaires impliqués (milieux sportifs, de la société civile, professionnels de santé...)
- Nombre de territoires en QPV ciblés
- Nombre d'outils existants (kits, référentiels) mis en avant lors des JOP

### Contexte (état des lieux) :

Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) Paris 2024 auront lieu du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre. L'Agence Régionale de Santé Ile-de-France est mobilisée pour garantir le maintien des soins, l'organisation sanitaire et la préparation de l'Héritage des Jeux. Le champ de la Santé Publique, et de la prévention et promotion de la santé intervient en transversalité sur ces trois domaines d'actions.

Si les Jeux Olympiques et Paralympiques constituent une occasion de promouvoir le sport et l'activité physique comme éléments essentiels pour la santé, ils emportent également, en tant que rassemblement de masse, une majoration de certains risques en termes de santé publique. Ces rassemblements de masse peuvent avoir un impact sur la santé puisqu'ils peuvent favoriser les maladies liées à la chaleur, les blessures mineures, les comportements à risques et les violences en matière de santé sexuelle, les risques auditifs, les risques solaires ainsi que les événements indésirables liés à l'alcool et aux drogues. Ainsi, pendant l'été et lors des événements festifs, 1 accident sur 8 est causé par un conducteur ayant consommé de l'alcool et 1/4 des personnes tuées sur la route sont des jeunes de 18-24 ans.

Par ailleurs, la nature de manifestation de masse des JOP crée aussi des opportunités uniques en termes de santé publique, la communication en santé lors de tels événements peut atteindre un grand nombre de personnes. Les Jeux représentent une opportunité pour favoriser les comportements favorables à la santé et réduire les inégalités sociales de santé.

Le présent document vise à déployer des actions de prévention et de promotion de la santé durant la période des JOP 2024 sur le territoire francilien, au plus près des habitants. Les sujets retenus sont les suivants : activité physique, alimentation, santé mentale, santé sexuelle et addictions.

### Objectif général :

Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la santé des franciliens à l'occasion des JOP 2024.

Il s'agit d'agir sur les principaux déterminants de la santé dans le cadre de la préparation des Jeux en lien avec la grande cause nationale pour l'année 2024 qui est la promotion des activités physiques et sportives.

Les actions doivent être présentées dans leur lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques (temporalité des Jeux y compris Tests Event, compétitions sportives avant les Jeux, référence aux Jeux par des partenariats avec athlètes ou autres, localisation liées aux Jeux...).

### Objectif Spécifique 1 :

Prévenir les risques liés aux Jeux, réduire les conséquences négatives des comportements à risques pour la santé et améliorer l'orientation du public vers les structures de prévention et de promotion de la santé lors des JOP.

### Objectif Spécifique 2 :

Profiter de la dynamique des Jeux pour renforcer les compétences et l'adoption de comportements favorables à la santé.

### Populations concernées :

- Les jeunes
- Les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), cités éducatives
- Les spectateurs dans les zones de célébrations

- Les personnes éloignées de la prévention et du soin

Partenaires identifiés :

DRAJES, l'Éducation Nationale, ANS, Paris 2024, associations, préfetures, MSS, professionnels de santé, CODES, centres ressources politiques de la ville, contrats locaux de santé (CLS), contrats locaux de santé mentale (CLSM), associations spécialisées dans le champ de la promotion de la santé.

Territoires prioritaires :

Les actions seront déployées plus particulièrement dans les territoires qui vont accueillir les Jeux, les zones de célébrations, les Clubs 2024 ainsi que les QPV, et qui ne sont pas déjà couverts par des actions de prévention portées par des acteurs d'envergure (grandes collectivités, Paris 2024 etc).

Exemples d'actions :

- Les interventions envisagées sont les suivantes :
- Ateliers participatifs
- Actions en aller-vers
- Participation aux événements organisés par les collectivités autour des JOP 2024, notamment le passage de la flamme olympique,
- Organisation d'événements ad hoc avec des usagers au plus près des quartiers prioritaires

Les actions seront déployées pendant l'année 2024 et feront le lien avec différents événements locaux, régionaux et nationaux rattachés aux Jeux (liste non exhaustive) dans une logique de première sensibilisation puis une mise en pratique :

- Semaine Olympique et Paralympique (du 2 au 6 avril)
- Journées régionales France en forme (du 10 avril au 23 mai)

Liste non exhaustive d'actions par thématiques :

*N.B : Une attention particulière sera portée aux actions proposant plusieurs modalités.*

**Actions transversales :**

- Animation de stands de prévention et d'information dans les zones de rassemblements lors des JOP
- Mobilisation et formation de personnes ressources pour devenir des « ambassadeurs prévention » qui vont intervenir dans les QPV (dans les missions locales, associations de quartiers, animations périscolaires etc) avec une approche communautaire afin de sensibiliser les habitants autour des thématiques de promotion et de prévention de la santé

**Actions en lien avec l'alimentation et l'activité physique :**

- Sensibilisation à l'activité physique et à la nutrition
- Organisation d'Olympiades (jeux éducatifs et ludiques autour de l'activité physique)
- Sensibilisation à l'activité physique (temps d'échange, présence d'associations sportives, atelier pour tester son niveau d'activité physique, forum sport-santé, stands des MSS)
- Mettre en place des ateliers ou des démonstrations de sports paralympiques pour sensibiliser à l'inclusion et encourager la pratique sportive chez les personnes en situation de handicap
- Collaboration avec des Clubs Sportifs Locaux et MSS : Établir des partenariats avec des clubs sportifs locaux et MSS pour offrir des séances d'initiation gratuites à différents sports.
- Mise en place d'ateliers participatifs favorisant les dynamiques locales (organisation de challenges)

**Actions en lien avec la santé mentale :**

- Stands de prévention autour de la santé mentale (sommeil, stress, présence d'associations type Nighline, liste des numéros utiles etc)
- Création de partenariats avec des athlètes de haut niveau (témoignages, messages de prévention sur la santé)

**Actions en lien avec la santé sexuelle :**

- Sensibilisation (multilingues) sur les maladies sexuellement transmissibles, les violences sexuelles et l'homophobie (actions de prévention, campagne de dépistage IST) ;
- Information (multilingues) et orientation vers les structures de traitement (dont PrEP) et de soutien (CeGIDD, CSS, CIDF, UMJ, lieux communautaires LGBTIQ+ ; services d'urgence pour TPE...)
- Distribution de moyens de prévention et de contraception
- Dépistage TROD VIH VHB VHC Syphilis

**Actions en lien avec les addictions :**

- Création de zones sans fumeurs dans les lieux de vie
- Distribution d'outils et de matériel de prévention et de réduction des risques (éthylotest, préservatifs de verre)
- Campagne d'information sur les risques liés à l'alcool et aux autres conduites addictives (informations sur les conduites à risques, orientation vers les services concernés)
- Sensibilisation aux risques liés aux jeux d'argent et de hasard par le biais d'outils de communication

Calendrier :

Les actions seront mises en place au cours de l'année 2024.

Recommandations (s'il y a lieu) :

Les actions listées sont des actions annuelles qui s'appuient sur des dispositifs existants et n'ont pas vocation à être pérennisées. Toutefois l'aspect « héritage » sera valorisé dans la démarche du porteur de projet.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre des événements sportifs qui auront lieu en 2024 et prendront appui sur les campagnes nationales.

Références bibliographiques :

- L'activité physique : grande cause nationale pour l'année 2024 : <https://www.sports.gouv.fr/grande-cause-nationale-2116>
- Prévention et réduction des risques en milieu festif : [https://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/wp-content/files/Fiche\\_Prevention.pdf](https://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/wp-content/files/Fiche_Prevention.pdf)
- Paris 2024 s'engage à favoriser une alimentation locale et durable lors des JOP : <https://www.paris2024.org/fr/vision-restauration/>
- Paris 2024 s'engage à promouvoir les bienfaits du sport pour la santé lors des JOP : <https://www.paris2024.org/fr/promouvoir-les-bienfaits-du-sport-pour-la-sante/>
- Jeux d'argent et de hasard : <https://www.ofdt.fr/produits-et-addictions/de-z/jeux-de-hasard-et-d-argent/>
- Les paris sportifs : <https://www.sports.gouv.fr/danger-des-paris-sportifs-91>
- Sport et alcool : <https://addictions-france.org/datafolder/uploads/2022/09/Decryptages-N-15-Sport-et-alcool-2022.pdf>
- Violences sexuelles, harcèlement et bizutage en milieu sportif : <https://colosse.fr/>
- L'intégrité dans le domaine du sport : [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385698\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000385698_fre)
- Violences à l'égard des femmes et des filles dans le sport : [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000386121\\_fre](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000386121_fre)